

infos

PENZE

Contrat de bassin versant de la Penzé

Réservez la date ! Rendez-vous « PHYTOSANITAIRES »

L'optimisation de la gestion des phytosanitaires est une préoccupation partagée de tous. Des actions peuvent être engagées, tant au niveau du siège d'exploitation que des parcelles.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LE SYNDICAT MIXTE DU HAUT
LEON VOUS CONVIENT

LE 10 DECEMBRE PROCHAIN, A PARTIR DE 14H
SUR L'EXPLOITATION DE FABIEN LE VEN A CARANTEC.

Ce rendez-vous sera l'occasion :

- De partager les pistes de travail explorées pour la réduction de l'usage des phytosanitaires par le groupe d'agriculteurs « 30 000 – Pays de Morlaix », animé par Cécile GOUPILLE, dont Fabien LE VEN fait partie.
- De présenter le nouveau bâtiment et local phytosanitaire, tenant compte du diagnostic Aquasite financé par le SMHL
- D'échanger autour de la limitation des risques de fuites au niveau des parcelles : principe de classement des parcelles par rapport au risque de fuites phytosanitaires, et intérêt des aménagements bocagers.
- De voir les aménagements bocagers réalisés sur l'exploitation, en lien avec le SMHL (Breizh bocage).

L'objectif : présenter les outils à dispositions, et partager les actions mises en œuvre sur le territoire.

CONTACTS : CHAMBRE D'AGRICULTURE
CECILE GOUPILLE / GAËLLE GUIOCHEAU : 02 98 88 97 60

L'agenda du SMHL

- 21/11/2019 : Formation Bocage : « Valorisation du bois »
- 10/12/2019 : RDV « Phytosanitaires » à partir de 14h

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS ET NOS ACTUALITES SUR
WWW.SYNDICAT-HAUT-LEON.FR

Milieux aquatiques : Chantiers 2019

Le SMHL réalise chaque année des travaux de restauration des milieux aquatiques, avec notamment l'entretien des ripisylves et la restauration des continuités écologiques. En 2019, différents chantiers sont réalisés, soit en interne, soit via des entreprises, à savoir :

- **Entretien des ripisylves** sur le Ruisseaux du Bois de la Roche (Commana, 3km de linéaire), sur le Coatoulzac'h (de Pleyber-Christ à Saint Thegonnec Loc Eguiner, 15 km de linéaire, réalisé en septembre) et sur le Dour Braz (de Guiclan à Plouénan, 4 km de linéaire, réalisé au printemps)
- **Restauration des continuités écologiques par la suppression ou l'aménagement de seuils, buses, passages à gués, etc. :**
 - Ruisseau du Bois de la Roche (Commana)
 - Ruisseau de la Chapelle du Christ (Pleyber-Christ)
 - Ruisseau du Dour Braz (Guiclan, deux aménagements)
 - Ruisseau du Gueroriou (Saint Thegonnec Loc Eguiner)

Rappel réglementaire : L'entretien des ripisylves est de la responsabilité des propriétaires riverains. Il est notamment de **leur devoir** de veiller au bon écoulement de l'eau, en évitant la prolifération des végétaux et la présence d'embâcles. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle sur le bassin versant, le SMHL se substitue à cette obligation pour assurer une uniformité sur le territoire, via une DIG et avec l'accord des propriétaires riverains.

Plus d'informations sur notre site internet ou auprès de notre **technicien Milieux Aquatiques**

Rendez-vous collectifs : recueils de souhaits

En vue de la préparation des RDV collectifs 2020, nous voulons recueillir **les souhaits des agriculteurs**, en termes de thématiques abordés lors des RDV collectifs.

Vous avez un **besoin spécifique** ? Contactez-nous pour nous en faire part : les sujets ayant le plus de demande seront les prochains à être traités lors de RDV collectifs !

Des outils et accompagnements individuels à votre disposition

Dans le cadre du programme bassin versant porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, plusieurs accompagnements individuels peuvent vous être proposés. Pris en charge par le SMHL, ils sont réalisés par les conseillers spécialisés de la Chambre d'Agriculture.

OPTIMISER LA GESTION DE L'AZOTE ET VOS ROTATIONS

ETAP'N® : PILOTER LA FERTILISATION DE VOS CULTURES

Etap'N® est un outil expert, qui vous apporte un conseil de pilotage de vos cultures (grandes cultures et légumes).

Mis en œuvre depuis 2015, il est aujourd'hui en place sur près de 60 exploitations.

L'objectif :

- **La réactivité !** Avec un maximum de 10 jours entre le prélèvement et le conseil.
- **Une gestion affinée des apports.** Sur choux fleurs par exemple, Etap'N a permis des préconisations inférieures de plus de 20 UN par rapport aux grilles GREN dans 81 % des cas.

CONSEILS « FERTILISATION »

CONSEILS « GESTION DES INTERCULTURES »

- Vous souhaitez faire le point sur vos **pratiques de fertilisation**, mieux valoriser les analyses que vous réalisez, **optimiser vos rotations** ?
- Vous vous questionnez sur la gestion de vos **intercultures** : **quels objectifs, quelles espèces, ... ?**



Vous avez l'opportunité de réaliser un point avec un **conseiller spécialisé en grandes cultures ou cultures légumières** qui vous appuiera dans votre réflexion.

OPTIMISER VOTRE SYSTEME FOURRAGER

AMELIORER LA GESTION DE L'HERBE

ETUDIER VOTRE SYSTEME

INTRODUIRE DE NOUVELLES ESPECES FOURRAGERES

3 axes de travail dans lesquels vous pouvez être accompagnés par un **conseiller herbivore**, dans une **approche technique et économique de vos pratiques**.

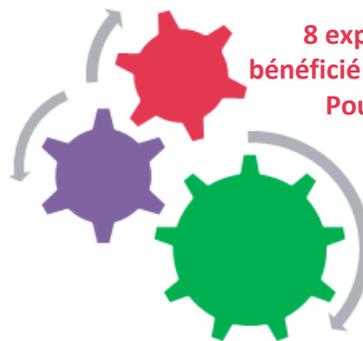
FAIRE EVOLUER VOTRE SYSTEME, INNOVER

EVOLUTION DE SYSTEME

AGRO ECOLOGIE, AGROFORESTERIE ...

Au cas par cas, afin de favoriser la **mise en œuvre de projets agro-environnementaux innovants**, des accompagnements spécifiques peuvent vous être proposés. Votre projet doit pour cela s'inscrire dans les **enjeux du territoire**.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR UN CONSEIL ?
SMHL - SOLINE BARENTIN : 02 98 79 64 89



8 exploitations ont déjà
bénéficié d'un accompagnement
Pourquoi pas vous ?

REDUIRE LES RISQUES DE TRANSFERTS

DIAGNOSTICS BACTERIOLOGIQUES

Sur un territoire bordant une zone de production conchylicole, la **qualité bactériologique** est essentielle. Elle **est l'affaire de tous**.

Sur les exploitations, un diagnostic bactériologique peut être mis en œuvre à **l'échelle du site et des parcelles**, afin de détecter d'éventuelles **pistes d'amélioration et de sécurisation**.

Le SMHL peut également vous accompagner suite à ce diagnostic : **aménagement bocagers, pompes à museau...**

DIAGNOSTICS PARCELLES A RISQUE 2 (DPR2)

Il s'agit de limiter les pollutions diffuses, par une identification des parcelles à risques de transferts (hydromorphie, fortes pentes, etc.) et des propositions d'aménagements sur les parcelles (talus, etc.) ou en termes de pratiques (couverture des sols, etc.)

DIAGNOSTICS AQUASITE®

Il s'agit ici d'optimiser la **gestion des phytosanitaires au sein du site d'exploitation** : lieu de stockage, de remplissage, ainsi que de **sécuriser les conditions de travail**. L'approche est menée par un conseiller agréé par le CRODIP.

Venez assister au témoignage de Fabien LE VEN le 10 décembre pour en savoir plus !